

2026-031



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON

Séance du 19 février 2026 – Délibération n°031

Convocation envoyée,
affichée le : 12/02/2026

Nombre de membres :

En exercice : 28
Présents : 19
Pouvoirs : 3
Votants : 22
Absents : 6

Résultats :

Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

**Liste des délibérations
affichée le :**

Objet : PLAN DE FINANCEMENT - RENOVATION ENERGETIQUE DE LOGEMENTS COMMUNAUX- RUE DE LA GRANDE ARMEE

L'an deux mil vingt-six et le dix-neuf février à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Séverac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire de la commune.

Président de séance : Monsieur Edmond GROS
Secrétaire de séance : Madame Françoise CAPUS

Présents : ANGLADE Clémence - BOUDIAS DECROIX Nathalie - BOURREL Thierry - BRUNET Mélanie - BURGUIERE Philippe - CAPUS Françoise - CARON Annick - CARNAC André - CONSTANS Mathieu - DE LESCURE Jérôme - FOS Mariana - GROS Edmond - JARROUSSE Caroline - LAURAIN Damien - MAJOREL Aurélien - MAJOREL Aimé - ROZIERE Régine - SAHUQUET Jean-Marc - TAJAN Isabelle.

Absents : BORIE Nina - CAZES CORBOZ Maryse (pouvoir à CAPUS Françoise) - DUTRIEUX Patrick (pouvoir à CARON Annick) - FABRE Emilie - LABRO Isabelle - LAYRAL Rémi (pouvoir à SAHUQUET Jean-Marc) - MULLER Geoffroy - MURET Yvain - RAGOT Annie.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Monsieur le Maire expose que la commune, engagée dans une stratégie type "Plan Climat", travaille au quotidien à l'amélioration de la performance énergétique de son patrimoine communal. Au cœur du quartier de la cité médiévale, la commune est propriétaire d'un immeuble composé de 4 logements, actuellement tous loués.

Compte-tenu de la mauvaise qualité des menuiseries extérieures et de la vétusté de la chaudière collective, la commune souhaite engager des travaux de rénovation de l'immeuble avec :

- La pose de nouvelles menuiseries extérieures ;
- La pose de nouveaux volets ;
- Le changement de la chaudière collective ;

Afin de permettre la réalisation de ce projet, un plan de financement a été établi :

EG	FC
----	----

2026-031

<u>PLAN DE FINANCEMENT</u> : rénovation des logements rue de la Grande Armée				
Postes de dépenses	Montants HT	Financeurs	%	Montants HT
Changement des menuiseries	31 114.2 €	Etat	40 %	16 706.47 €
Pose de volets	6 324.27 €	Département	20 %	8 353.23 €
Remplacement de la chaudière	4 327.7 €	Autofinancement	40 %	16 706.47 €
TOTAL DEPENSES	41 766.17 €	TOTAL RECETTES	41 766.17 €	

Après avoir entendu l'exposé,

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'arrêté préfectoral du 6 novembre 2015 portant création de la commune nouvelle de Sévérac d'Aveyron ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Vu le plan de financement ci-dessus ;

DECIDENT

ARTICLE 1 : D'APPROUVER cette opération et son plan de financement ;

ARTICLE 2 : D'AUTORISER Monsieur le Maire à effectuer toute démarche nécessaire à l'instruction des dossiers de demande de subvention ;

ARTICLE 3 : D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme.

Le Maire
Edmond Gros



Le secrétaire de séance
Françoise CAPUS

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture